

École Supérieure des Carrières Finances et Patrimoine

---



# Qui sommes nous ?

ESCFI est une école née de la volonté de SOFTEC et de son réseau national d'écoles partenaires.

Ainsi ESCFI bénéficie d'un savoir faire pédagogique très concret permettant de développer des formations reconnues pour leur qualité et leur pertinence sur le marché de l'emploi depuis plus de 20 ans.

ESCFI vous propose un cursus de formation en alternance à très forte valeur ajoutée, plaçant l'acquisition des compétences au centre du dispositif pédagogique pour garantir et sécuriser votre employabilité et votre évolution de carrière.

Inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (R.N.C.P.), les Titres de «Conseiller Financier» et «Conseiller en Gestion de Patrimoine» apportent aux diplômés, les capacités professionnelles nécessaires à l'exercice du métier et au respect des règles déontologiques liées à ces activités règlementées.

Que vous soyez étudiants ou professionnels, ESCFI vous propose une offre adaptée à vos besoins et aux réalités du marché de l'emploi.

**«Excellence is not a skill, it's an attitude.»**

Ralph Marston



# Pourquoi choisir ESCFI ?

## UN ENSEIGNEMENT ORIENTÉ VERS L'ENTREPRISE

Le contenu et les objectifs de la formation sont 100% opérationnels et en adéquation avec les attentes des professionnels du monde du travail. Développez vos perspectives professionnelles en suivant un enseignement basé sur du concret.

## UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PROFESSIONNELLE

L'ensemble de nos formateurs sont des professionnels de haut niveau, sélectionnés pour leur expérience reconnue en entreprise et leur qualité pédagogique. Les conférences sont animées par des spécialistes qui se distinguent par leur expertise et leur dynamisme.

## DES OUTILS D'APPRENTISSAGE INNOVANTS

Les ressources pédagogiques sont accessibles depuis notre plateforme en ligne 24h/7j. Nous mettons également en place des évaluations régulières afin de garantir une progression individuelle.

Ateliers, mise en situation pratique, mise à disposition revues, abonnements...

## LA FORCE D'UN RÉSEAU

Grâce à notre réseau d'anciens étudiants, nous avons développé une véritable dynamique d'échanges. Ce lien étroit avec cette communauté des «anciens» est un atout majeur pour vous permettre, à votre tour, de tisser votre réseau professionnel.

## VOTRE ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

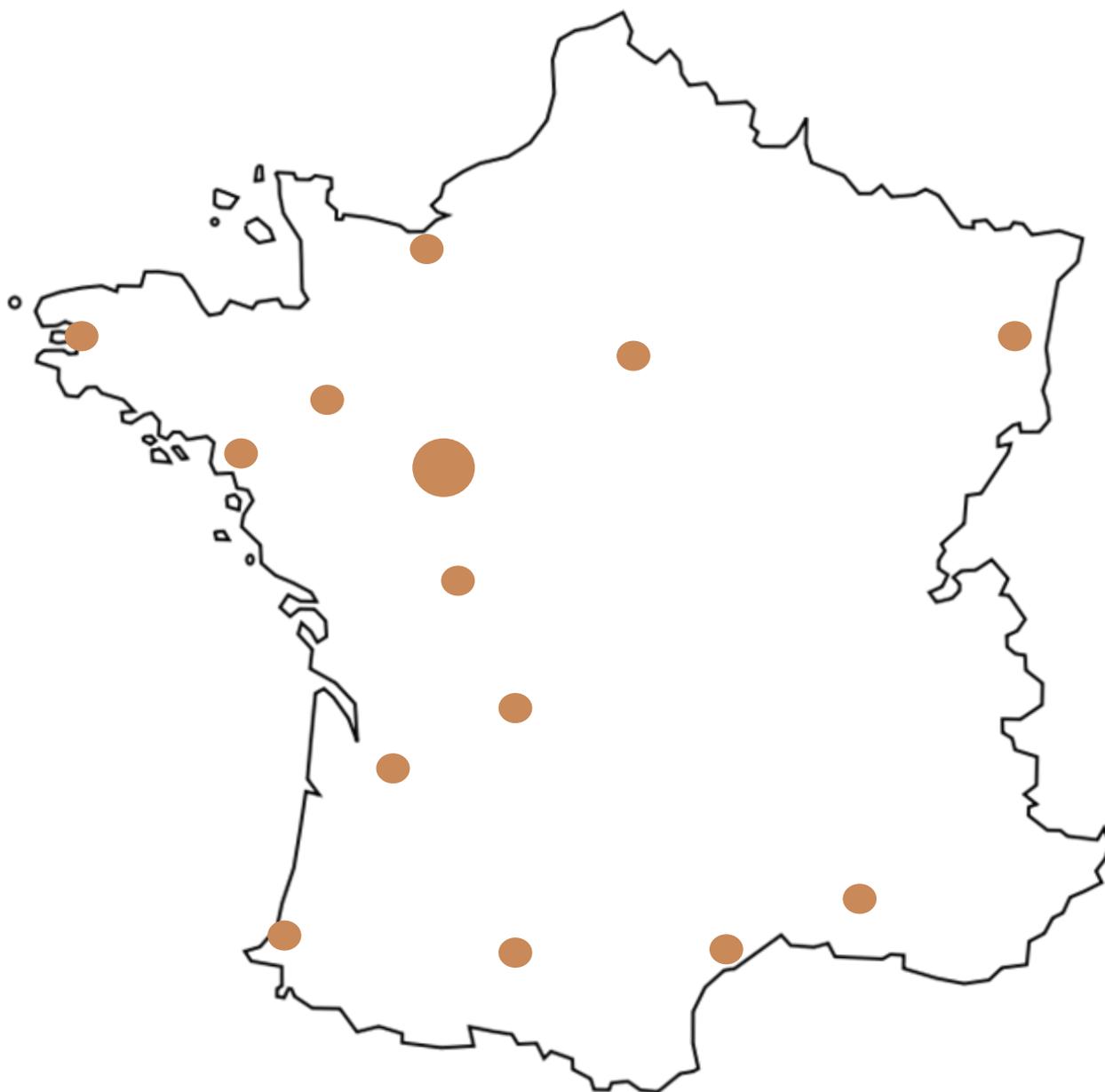
Sous forme d'ateliers d'accompagnement dédiés à la recherche d'entreprises ou de rencontres avec des professionnels, nous guidons chacun de nos étudiants vers une carrière épanouissante.

Nous vous accompagnons tout au long de votre formation pour développer votre potentiel.

**Notre but, votre employabilité !**



# Le réseau national ESCFI



**21** écoles implantées sur le territoire

**460** entreprises partenaires

**600** diplômés chaque année

**25** ans d'expérience et de savoir faire

# La filière Finance et Patrimoine

BAC + 5

## Conseiller en Gestion de Patrimoine

Titre de Niveau I, inscrit au RNCP  
Publication au JO du 07.09.2016  
NSF 313

BAC + 3/4

## Conseiller Financier

Titre de Niveau II, inscrit au RNCP  
Publication au JO du 04.10.2016  
NSF 313

La validation du Titre « **Conseiller Financier** » et/ou « **Conseiller en Gestion de Patrimoine** » vous permet l'obtention de plusieurs habilitations professionnelles\* :

- Statut **Conseiller en Investissement Financier**
- Statuts **IOBSP** et **IAS** délivrés par l'ORIAS
- Cartes professionnelles liées à la **transaction et à la gestion immobilière**
- Statut **Conseiller en Investissement Participatif**
- Statut **Intermédiaire en Financement Participatif**

Possibilité également d'obtenir la certification AMF (Autorité des Marchés Financiers)

\*Habilitations professionnelles sous réserve de conditions d'honorabilité.

# Conseiller en Gestion de Patrimoine

## Titre de Niveau I - BAC+5

Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles  
Publication au Journal Officiel du 7 septembre 2016 - Code NSF : 313

### OBJECTIFS

-  **AUDITER UN CLIENT PATRIMONIAL**  
Identifier le projet, les préoccupations patrimoniales et le profil risque du client
-  **ANALYSER LA SITUATION PATRIMONIALE**  
Etablir le bilan patrimonial, construire les solutions juridiques, financières adaptées
-  **PRÉCONISER UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE**  
Bâtir les préconisations patrimoniales et mettre en oeuvre le plan d'actions
-  **ACCOMPAGNER SON CLIENT PATRIMONIAL**  
Organiser le suivi personnalisé du client

### CERTIFICATION

L'évaluation est fondée sur le principe de la démonstration des compétences, via une mise en situation professionnelle reconstituée:

- Etude de cas écrite
- Entretien oral avec un Jury de Professionnels



### DURÉE

24 mois en alternance :

### PROGRAMME

La réglementation de l'activité de CGP  
Le client patrimonial  
Les régimes matrimoniaux  
Les successions et les libéralités  
Le droit des sociétés  
La fiscalité des personnes physiques  
Les instruments financiers  
Les techniques de financement  
La conduite de l'audit patrimonial  
Logiciel BIG EXPERT  
La protection sociale  
L'épargne salariale  
L'assurance vie  
L'investissement immobilier  
Le démembrement de propriété  
Les sociétés civiles  
La stratégie patrimoniale du chef d'entreprise  
La conduite de l'analyse patrimoniale  
L'élaboration d'une stratégie patrimoniale  
Le suivi et l'actualisation du plan d'actions  
Les techniques de vente du CGP

### FOCUS PEDAGOGIQUES

Family Office  
Gestion d'actifs  
Crowdfunding  
Viager

## MÉTIER

Le Conseiller en Gestion de Patrimoine effectue une approche globale du patrimoine de ses clients. Cette méthodologie éprouvée se distingue des approches produits et besoins et s'accomplit en plusieurs phases.



Le métier du Conseiller en Gestion de Patrimoine est revendiqué aujourd'hui par plusieurs milliers de professionnels en France. La diversification des patrimoines des ménages et la complexité des situations patrimoniales ont généré un surcroît d'activité pour les Conseillers en Gestion de Patrimoine.

En effet, ces derniers doivent faire face à des problématiques sociologiques telles que : L' évolution du nombre de famille recomposées, des problématiques démographiques, avec toutes les interrogations liées au financement des retraites ou au nombre de cessions d'entreprises à venir en raison du papy-boom, et d'autres problématiques d'ordre conjoncturel, comme les incessantes fluctuations des marchés financiers, ou les conséquences de la mobilité professionnelle internationale.

Les qualités du CGP sont écoute, sens du contact et de la relation clientèle, curiosité pour l'actualité économique et les Marchés Financiers, rigueur, précision, organisation L'activité est exercée à la fois par des Conseillers en Gestion de Patrimoine salariés, ou en exercice libéral.

## HABILITATIONS PROFESSIONNELLES

La validation du Titre permet l' obtention :

- Statut **Conseiller en Investissement Financier**
- Statuts **IOBSP** et **IAS** délivrés par l'ORIAS
- Cartes professionnelles liées à la **transaction et à la gestion immobilière**
- Statut **Conseiller en Investissement Participatif**
- Statut **Intermédiaire en Financement Participatif**

Possibilité également d'obtenir la certification AMF (Autorité des Marchés Financiers)

## CONDITIONS D'ADMISSION

Titulaire d'un niveau II (BAC+3/4)  
Réussir le concours d'entrée  
(tests de sélection et entretien individuel)

# Conseiller Financier

**Titre de Niveau II - BAC+3/4**

Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles  
Publication au Journal Officiel du 4 octobre 2016 - Code NSF : 313

## OBJECTIFS



### **PROPOSER LES SERVICES BANCAIRES ET D'ASSURANCES**

Proposer des services bancaires et assurer les dommages causés aux biens et aux personnes



### **CONSEILLER UNE SOLUTION D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENT**

Conseiller sur les produits d'épargne, déterminer des solutions de placement et d'assurance-vie.



### **PRÉCONISER UNE SOLUTION POUR INVESTIR**

Proposer un crédit destiné aux particuliers, promouvoir un investissement immobilier et déterminer la solution de financement aux professionnels



### **AUDITER LES RISQUES ET MENER UN PROJET**

Conduire un projet et auditer les risques juridiques et financiers.

## CERTIFICATION

L'évaluation est fondée sur le principe de la démonstration des compétences, via une mise en situation professionnelle reconstituée:

- Etude de cas
- Entretien oral avec un Jury de Professionnels

## DURÉE

12 mois en alternance :

## PROGRAMME

Techniques et produits bancaires  
I.A.R.D.  
Prévoyance  
Economie financière  
Marché des capitaux  
Assurances Vie  
Régimes sociaux et retraite  
Financement des projets immobiliers  
Financement investissements professionnels  
Immobilier  
Analyse financière  
Régimes matrimoniaux  
Succession  
Fiscalité  
Techniques de vente

## MÉTIER

Le Conseiller Financier gère un portefeuille de clients auprès desquels il doit promouvoir des services, des produits bancaires, d'assurances et d'immobiliers proposés par l'établissement pour lequel il travaille.

Le Conseiller Financier délivre des recommandations et des conseils de placements financiers et/ou de bonne gestion de portefeuilles clients en suivant le cours de la Bourse ainsi que l'évolution des principaux produits financiers disponibles sur le marché. Il pourra être amené à négocier des taux bancaires et des transactions. L'informatisation totale des métiers financiers et l'utilisation d'internet rend absolument indispensable au conseiller financier l'excellente maîtrise de l'outil informatique et de ses principaux logiciels de bureautique et de calculs, de simulation.

L'activité du « Conseiller Financier » s'exerce au sein d'agences bancaires, d'agences d'assurances, d'organismes de crédits, de cabinets conseils, d'agences immobilières en contact avec les clients. Le Conseiller Financier, en fonction de son expérience professionnelle, peut conseiller soit une clientèle de particuliers et/ou de professionnels.

Les qualités du Conseiller Financier sont de bonnes capacités relationnelles et d'écoute, le sens de la négociation, la discrétion et la rigueur.



## HABILITATIONS PROFESSIONNELLES

La validation du Titre permet l'obtention :

- Statut **Conseiller en Investissement Financier**
- Statuts **IOBSP** et **IAS** délivrés par l'ORIAS
- Cartes professionnelles liées à la **transaction et à la gestion immobilière**
- Statut **Conseiller en Investissement Participatif**
- Statut **Intermédiaire en Financement Participatif**

Possibilité également d'obtenir la certification AMF (Autorité des Marchés Financiers)

\*Habilitations professionnelles sous réserve de conditions d'honorabilité.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Titulaire d'un niveau III (BAC+2)  
Réussir le concours d'entrée  
(tests de sélection et entretien individuel)



# Le Pacte Alternance

## La garantie d'un accompagnement de qualité !

### 1 VOTRE PROJET

Diagnostic de vos besoins et de vos objectifs pour une solution adaptée.

### 2 LA PRE-SELECTION

Pré-recrutement des candidats effectué par notre équipe (tests et entretien de sélection).

### 3 L' ACCOMPAGNEMENT

Assistance dans les démarches administratives et contractuelles liées à l'alternance.

### 4 LA FORMATION

Blended learning, entretiens individuels, examens blancs...pour garantir le suivi durant la formation.

### 5 LE SUIVI

Accompagnement pédagogique et suivi professionnel entre le candidat, l'entreprise et SOFTEC.

## Employeurs, choisissez

### 5 bonnes raisons de choisir l'alternance !

#### RAPIDEMENT OPÉRATIONNEL

L'acquisition des méthodes de travail et des compétences clefs sont facilitées par l'immersion en milieu professionnel et à l'acquisition théorique en centre de formation.

#### AVANTAGES FINANCIERS

Grâce aux différentes aides financières de l'Etat, embaucher en contrat de professionnalisation est toujours avantageux.

Alors renforcez vos équipes !

# Le contrat de professionnalisation

## Qu'est-ce que c'est ?

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail, permettant d'intégrer des nouveaux collaborateurs et à les former aux métiers de l'entreprise tout en suivant une formation en alternance. Il peut être conclu en CDD ou CDI et doit permettre à son bénéficiaire d'acquérir une qualification reconnue (titre, diplôme, qualification reconnus par les conventions collectives).

## Qui est concerné ?

Les jeunes de 16 à 25 ans quel que soit leur niveau de formation initiale ;  
Les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle Emploi ;  
Les bénéficiaires de minimas sociaux : revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS) ou allocation aux adultes handicapés (AAH) ;  
Les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).

## Quel est le statut ?

Le salarié en contrat de professionnalisation bénéficie des mêmes droits que les autres salariés (congrés, avantages...). La rémunération minimale varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de son niveau de formation initiale :

Bénéficiaire	Cadre général	Titulaire d'un Titre ou Diplôme au moins égal au BAC ou d'un Diplôme de l'enseignement supérieur
Moins de 21 ans	55% du SMIC	65% du SMIC
21 ans et plus	70% du SMIC	80% du SMIC
26 ans et plus	85 % du minimum conventionnel ou 100% du SMIC (si plus favorable)	

## la voie de l'excellence !

### GESTION DES COMPÉTENCES

Choisir l'alternance permet d'impulser un nouveau dynamisme dans les équipes. Les recrutés apportent un regard extérieur, transmettent des connaissances récentes et des méthodes ou techniques nouvelles.

### PÉRIODE D'ESSAI

Dans le cadre d'une éventuelle embauche, l'alternance permet de tester le candidat sur le poste de travail. C'est aussi l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise.

### RYTHME ADAPTÉ

L'alternance permet au candidat de s'investir pleinement dans ses missions. Ce rythme conjugué à la maturité des profils proposés sont la clé de la réussite.

# Professionnels

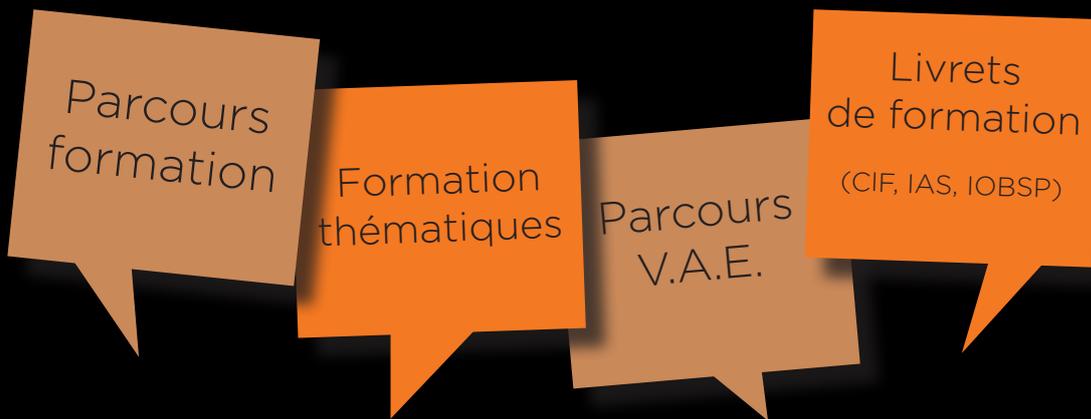
découvrez la formation continue,  
la perspective d'un parcours personnalisé,  
durable et diplômant.



Inter-intra  
Présentiel / e-learning

La formation tout au long de la vie joue un rôle déterminant, dans l'approche du développement et de l'adaptation des compétences au service des entreprises, et des enjeux économiques et sociaux qu'elles doivent mettre en œuvre.

Nos consultants s'engagent à définir clairement les missions avec les entreprises clientes. Dans tous les cas, une étude préalable du besoin donne lieu à la rédaction d'un projet et d'une offre de service. Notre démarche d'ingénierie de formation « sur mesure » garantit des résultats parfaitement adaptés aux problématiques de nos clients.



Le parcours par capitalisation, c'est l'opportunité de construire son propre parcours de formation et de bénéficier d'une certification inscrite au RNCP.

La certification de Conseiller en Gestion de Patrimoine est constituée de 4 blocs de compétences capitalisables sur une durée de 5 ans, c'est se former à son rythme !

Un contenu de formation et des objectifs 100% opérationnels et professionnels

**Obtenir son diplôme,  
c'est simple grâce à la V.A.E.**

La Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir un diplôme grâce à la reconnaissance de son expérience professionnelle et de ses compétences.

# JOB BOARD

**La plateforme qui facilite vos recrutements !**

## Rejoignez le réseau !

Grâce à cette plateforme totalement gratuite, les recruteurs et les candidats ont la possibilité de rentrer directement en contact.

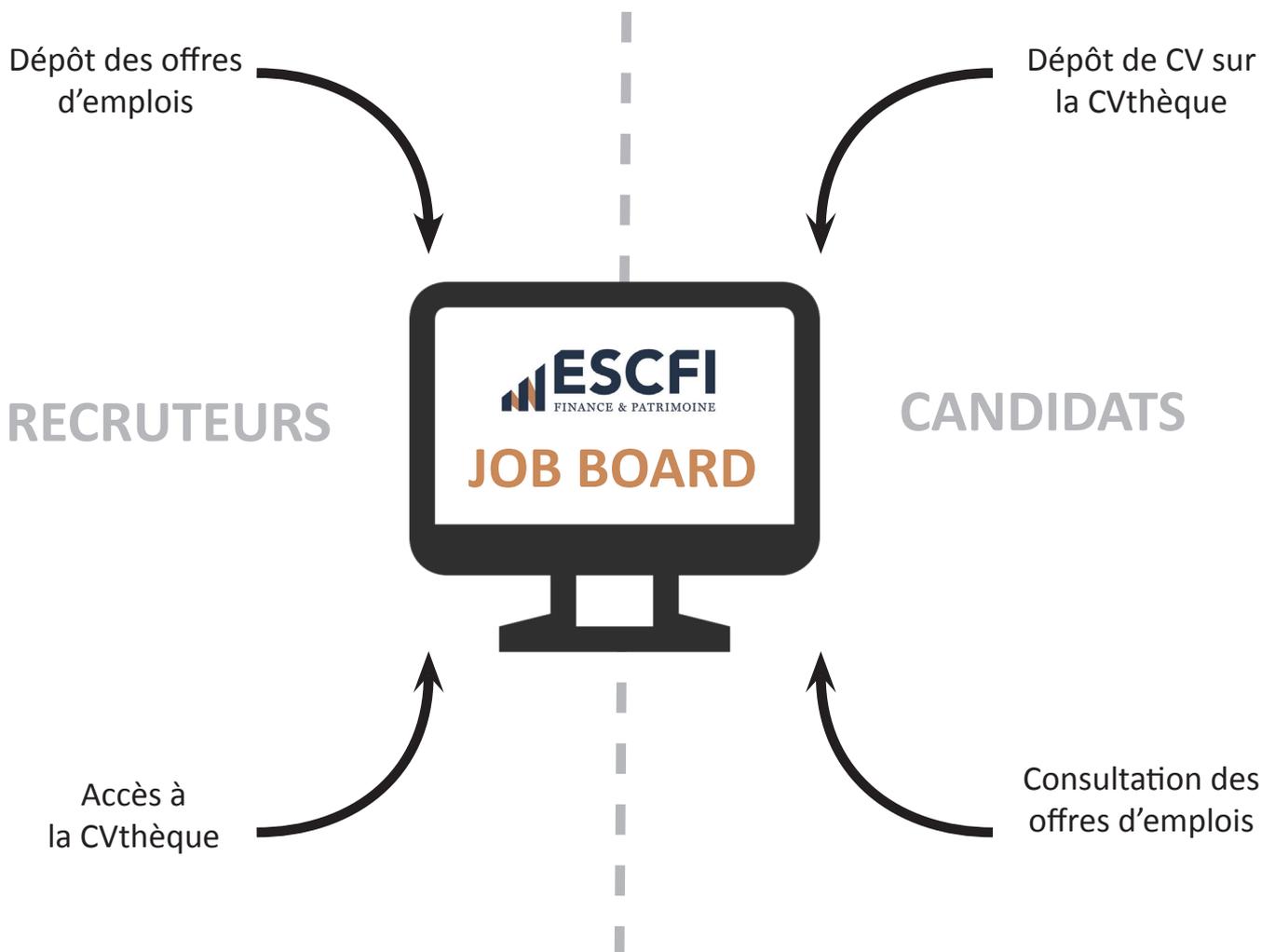
ESCFI a développé cet outil innovant de mise en relation dans le but de faciliter la rencontre entre «recruteurs» et «candidats» dans le domaine des Finances.

Le recruteur peut à la fois déposer ses offres d'emplois ou de stages mais aussi consulter les profils des candidats sur la CVthèque.

De son côté le candidat peut déposer son CV en ligne et consulter les offres déposées par les recruteurs.

Les informations sont mises à jour régulièrement par notre équipe, garantissant ainsi la qualité des candidatures proposées.

## La plateforme de recrutement des talents !



# Validation des acquis de l'expérience

Obtenir son diplôme avec la VAE, c'est simple et rapide !

## QU'EST-CE QUE LA V.A.E. ?

Un droit pour toute personne, de faire reconnaître ses compétences professionnelles, aptitudes et connaissances en vue de l'acquisition d'un Diplôme inscrit au R.N.C.P. (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

La V.A.E. constitue une voie d'acquisition au même titre que les voies scolaires, d'apprentissages et de formations continues. Le Diplôme obtenu a donc la même valeur que celui qui aurait été obtenu par une autre voie d'accès.

### POURQUOI ?

- Reconnaissance personnelle,
- Repositionnement sur le marché du travail,
- Changement de statut et de rémunération.

### POUR QUI ?

Tout public (demandeurs d'emplois, salariés, chefs d'entreprise...)

#### 1- L' ENTRETIEN D'OPPORTUNITÉ

ESCFI vous accompagne dans l'analyse de votre situation, le ciblage de vos domaines d'expérience et la sélection des diplômes accessibles.

#### 2- LA RECEVABILITÉ

Au sein de ESCFI, un référent vous accompagne dans la rédaction de la demande de recevabilité (livret 1).



OBTENTION  
DE VOTRE  
DIPLOME

#### 4- L' EXAMEN DE VALIDATION

Passage des épreuves d'examen comprenant une soutenance orale devant un jury de professionnels

#### 3- UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Nous vous aidons dans la rédaction du livret 2 et la préparation, l'entraînement aux épreuves écrites et orales.

# Learning by doing

## ou l'apprentissage par la pratique !

**Pour maîtriser, il faut pratiquer**, c'est le concept clé mis en oeuvre par ESCFI, chaque étape pédagogique fait l'objet d'une mise en pratique professionnelle, qui permet aux apprenants de mettre en oeuvre les savoirs et de pouvoir s'évaluer.

L'enjeu majeur n'est plus seulement de transmettre les savoirs, mais de créer des situations vous permettant d'acquérir des compétences, en vous offrant l'accompagnement dont vous avez besoin, pour garantir votre employabilité.

**Vous êtes acteur de votre formation !**

## Un apprentissage efficace grâce au E-learning

Classe inversée  
Plateforme de ressources veille professionnelle et pédagogique  
Evaluation à distance ...

### 3 possibilités d'obtenir votre diplôme !



**Parcours par capitalisation**

**Parcours complet de formation**

**Validation des Acquis de l'Expérience**

Ce parcours s'adresse aux personnes souhaitant se professionnaliser à leur rythme avec la perspective d'obtenir un Diplôme ou un Titre. Optez pour une pédagogie individualisée : la logique «compétences».

L'ensemble des formations est modularisé et organisé en blocs de compétences certifiés, permettant ainsi de construire des parcours individualisés.

**« Je me forme et j'obtiens mon diplôme à mon rythme ! »**

Ce nouveau principe vous permet de bâtir votre propre parcours de formation en obtenant un Diplôme. Vous construisez votre parcours de formation!

La capitalisation est une solution innovante pour tous ceux qui souhaitent se former tout en certifiant leurs compétences grâce à l'obtention de certificats de compétences liés à un Diplôme.

Les modules de formation sont ainsi capitalisables, certifiés et permettent l'obtention d'un Titre inscrit au RNCP.



[www.escfi.fr](http://www.escfi.fr)



Nous contater :

[contact@escfi.com](mailto:contact@escfi.com)  
02 41 43 38 22  
Chemin du bocage 49240 AVRILLE

Téléchargez le dossier de candidature, flashez-codez !